

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20240620-10



AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_10-DE
Reçu le 28/06/2024
Publié le 28/06/2024

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 16 HEURES

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Marjolaine BECHON, Patrick SAUZEDDE, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

DISPOSITIF J'APPRENDS A NAGER (6-11 ANS) ET LE PLAN AISANCE AQUATIQUE (4-5 ANS)

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;
Vu la délibération n°20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;
Vu la mise en place des dispositifs « plan aisance aquatique » et « j'apprends à nager » par l'Agence Nationale du Sport

Depuis la saison estivale 2020, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne propose 10 H d'enseignement de la natation dans le cadre du dispositif de l'Agence Nationale du Sport (ANS) aux enfants du territoire âgé de 6 à 11 ans.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

25

Membre du Bureau représenté :

0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 25

AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620_10-DE
Reçu le 28/06/2024
Publié le 28/06/2024

En 2022, le plan aisance aquatique également soutenu par l'ANS a été proposé aux enfants du territoire sur le centre aquatique.

Chaque été quelques 250 enfants bénéficient de ce dispositif sur nos équipements : piscine de St Rémy et Centre Aquatique Intercommunal.

Devant un nombre d'accidents de baignade toujours aussi élevé, l'Etat reconduit pour 2024 ces 2 dispositifs.

L'ANS propose un financement pour les 2 actions afin qu'il reste gratuit pour les familles.

En 2022, l'aide apportée à la CCTDM par l'Etat était de 7 000 € et de 8 000 € en 2023.

Dans le fonctionnement 2024 il est prévu d'inclure ces 2 actions avant l'ouverture aux grands publics.

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en place du dispositif « j'apprends à nager » pour les enfants de 6/12 ans sur les deux équipements
- **Approuve** la mise en place du dispositif « Plan Aisance Aquatique » pour les 3-5 ans sur le centre aquatique.
- **Autorise** le Président à solliciter une subvention auprès d'agence Nationale du Sport pour ces deux dispositifs.
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette action.

TOTAL VOTANTS : 25	Membres du Bureau présents : 25	Représenté : 0
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 25	Pour : 25	Contre : 0
Abstention : 0	Membres présent sans voix délibératives : 1	Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

